11 jan 2007 -20:23

Discours Verhofstadt - diner organisé en l'honneur de M. Shinzo Abe, Premier Ministre japonais

Discours du Premier Ministre, Guy Verhofstadt, à l'occasion du diner organisé en l'honneur de M. Shinzo Abe, Premier Ministre japonais

Discours du Premier Ministre, Guy Verhofstadt, à l'occasion du diner organisé en l'honneur de M. Shinzo Abe, Premier Ministre japonais

Monsieur le Premier Ministre,Madame,Excellences,Honorables Hôtes,C'est pour nous un réel plaisir et un privilège de vous accueillir, Monsieur le Premier Ministre, ainsi que votre charmante épouse, à l'occasion de votre première visite officielle en Europe. Nous sommes très honorés que vous ayez choisi l'Europe et, en particulier, la Belgique comme premières destinations en dehors des frontières de l'Asie depuis vos nouvelles attributions. Cet acte est le symbole de l'intensification de la coopération entre l'Union européenne et le Japon, de sa collaboration plus étroite avec l'OTAN et des relations très amicales qui lient nos deux pays.M. le Premier Ministre,Force est de constater que les relations bilatérales entre le Japon et la Belgique sont excellentes à tous les niveaux, à commencer par le niveau le plus haut. Les liens très étroits qui unissent la famille impériale du Japon et la famille royale belge sont bien connus et hautement appréciés de part et d'autre.Sur le plan gouvernemental, nous pouvons également nous réjouir de la qualité de nos relations, comme en témoigne l'augmentation significative ces dernières années du nombre de contacts ministériels. Je me permets de rappeler, à cet égard, le cordial entretien que j'ai eu avec votre prédécesseur, le Premier Ministre Koizumi à Tokyo en novembre 2005, ainsi que mes conversations avec M. Taro Aso, Ministre des Affaires étrangères, suite à sa visite de l'OTAN l'année dernière. Et dans le cadre de la participation de la Belgique, pour les deux années à venir, au Conseil de Sécurité des NU, nous avons même convenu d'intensifier notre dialogue et notre coopération politiques à l'égard de problèmes internationaux qui préoccupent nos deux pays, tels que l'Afrique, la Corée du Nord, la réforme des NU et bien d'autres encore.Mais peut-être que l'assise la plus solide des bonnes relations qui unissent la Belgique et le Japon est incarnée par la population, les citoyens de nos deux nations. Le commerce et les échanges culturels intenses entre nous sont, il est vrai, le fruit de leurs initiatives, de leurs activités et de leurs efforts. C'est pourquoi je suis très reconnaissant que plusieurs des principaux acteurs et promoteurs de nos bonnes relations - PDG d'entreprises, universitaires, représentants de la sphère culturelle - ont répondu présents en ce jour. Ils personnifient la diversité et le dynamisme de nos relations.M. le Premier Ministre,La communauté japonaise en Belgique qui compte plus de 6 000 hommes et femmes et qui est activement représentée et soutenue par le « Nihonjinkai » et la « Belgium-Japan Association », apporte une contribution substantielle à la vie économique, sociale et culturelle de notre pays. Chers expatriés japonais, vous nous offrez une grande plus-value et nous en sommes très reconnaissants !Le Japon est le deuxième investisseur direct étranger en Belgique avec presque 5 milliards d'euros.Plus de 240 entreprises japonaises s'y sont implantées et près de 50 d'entre elles ont installé leur siège central européen à ou autour de Bruxelles. J'ai tendance à croire que ces chiffres sont la démonstration probante que vos compatriotes se sentent chez eux dans notre pays et qu'ils apprécient notre environnement des affaires.Toutefois, l'on peut toujours faire mieux. Nous ne ménageons pas nos efforts pour rendre le commerce et les investissements bilatéraux encore plus aisés et plus rentables. Il m'est agréable de vous citer diverses nouvelles mesures concrètes qui ont été prises dans cette optique en Belgique. La très avantageusedéductibilité fiscale des intérêts notionnels, la création d'une agence de ruling fiscal, la réduction des impôts retenus à la source pour les chercheurs, la réduction fiscale pour le travail de nuit et en équipes dans l'industrie, l'abolition de la retenue fiscale sur les versements de dividendes des succursales belges à leurs sociétés mères, la dispense (dès avril 2007) de permis de travail pour les « travailleurs experts » étrangers, les réformes administratives qui permettent désormais de créer une

entreprise en trois jours, et beaucoup d'autres. Plus particulièrement, pour ce qui concerne la grande communauté japonaise établie ici, je suis fier de pouvoir faire référence à l'Accord belgo-japonais de sécurité sociale qui est entré discrètement en vigueur au moment où nous célébrions tous la Nouvelle Année, ce 1er janvier 2007.Grâce à cela, les expatriés japonais sont exonérés de contributions à la sécurité sociale dans notre pays, et ce pour cinq ans. Mon vœu et mon objectif est d'associer à cet accord un effort commun de modernisation du traité relatif à la prévention de la double taxation, vieux de quarante ans et donc dépassé. Je suis également convaincu que la restauration d'une voie aérienne directe entre nos deux pays, tant pour les vols passagers que les vols cargos, pourrait ajouter une nouvelle dimension à nos relations économiques et humaines. Nous devons continuer à collaborer pour atteindre ce but.Mesdames et Messieurs,Nous vivons actuellement des temps très enrichissants également sur le plan de nos relations culturelles, scientifiques et humaines.Comme vous le savez, la Belgique a participé à l'Expo internationale d'Aichi, un événement aussi remarquable que réussi. Des chefs d'œuvre issus de nos Musées royaux des Beaux-arts sont actuellement exposés à Nagasaki. Ici, à Bruxelles, un musée des arts japonais a ouvert ses portes en mars 2006. Ces initiatives permettent aux publics belge et japonais de mieux connaître et de mieux apprécier toute la splendeur et la richesse de nos héritages culturels respectifs. Et figurez-vous que notre coopération a même atteint les plaines de glace de l'Antarctique. En effet, nous nous attelons à développer une coopération scientifique belgo-japonaise dans le contexte de la future station polaire de recherche belge qui est sur le point d'être installée à proximité d'une base japonaise permanente.M. le Premier Ministre,Je dois vous avouer que je suis un passionné de sushi, comme beaucoup de mes compatriotes. D'autre part il m'a été confié que beaucoup de japonais raffolent de nos chocolats belges. Ne convenez-vous pas avec moi que cette complicité gourmande est une base idéale pour des relations extrêmement fructueuses et complémentaires entre nos pays ? Continuons à développer et à consolider ce partenariat gagnant !Permettez-moi de conclure en vous souhaitant, Monsieur le Premier Ministre,Madame, ainsi qu'à votre honorable délégation, plein succès lors de votre visite très appréciée de notre pays. Je vous invite, Mesdames et Messieurs, à lever votre verre à l'amitié belgo-japonaise.Kampai shimashooJe vous remercie.

© 2020 - news.belgium.be